ELABORATION DE LA STRATEGIE REGIONALE POUR LA BIODIVERSITE (SRB) ET DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE (SRCE)

Compte-rendu de la 1^{ère} session du GT 4/ Agriculture









CADRAGE ET OBJECTIFS

Le processus d'élaboration du Schéma Régionale de la Biodiversité (SRB) est mené dans une double optique :

- Créer un espace de concertation en vue de la construction d'un cadre commun d'intervention en faveur de la biodiversité qui tienne compte des attentes de tous les acteurs martiniquais concernés (associations, entreprises, Etat, collectivités, établissements publics, particuliers, etc.)
- Initier et catalyser une dynamique régionale à tous les échelons de décision (territoires, secteurs d'activités, citoyens), en vue de la préservation et de la valorisation de la biodiversité

Cette première réunion de concertation a pour objectif de rassembler les acteurs de l'aménagement du territoire martiniquais afin d'établir ensemble les problématiques et les enjeux du territoire.

Lieu	Préfecture de Martinique, salle F. Eboué, le jeudi 11 septembre 2014		
Durée de l'atelier	De 9h00 à 12h30		
	Rappel de la démarche par Mme PRIAM et M. GOUT. Présentation des objectifs des documents SRB et SRCE.		
Déroulé	Présentation succincte de l'étude. Présentation de la méthode de concertation et du déroulé de la matinée par Mme BOULET, chef de projet Caraïbes Environnement Développement		
Méthode	World Café: 5 questions sont soumises à la réflexion lors de l'atelier. Répartition des participants en groupe de 7 à 8 personnes pour une question. Un rapporteur est désigné par groupe afin de noter les contributions. Au bout de 30 min d'échanges, les participants changent de question et débattent.		
Nom des animateurs et qualité	M. AZAGURY, ingénieur d'études Caraïbes Environnement Développement M. LUREL, écologue SEGE BIODIVERSITE Mme BOULET, chef de projet Caraïbes Environnement Développement		







Liste des personnes présentes :

Nom	Prénom	Etablissement	Fonction
Germany	Landry	Conseil Régional	Direction Environnement et des Politiques territoriales
Maijonnave	Jean-Baptiste	DAAF	Déclaration de surface, aides du 2 nd pilier
Béranger	Christelle	PNRM	Chargée de mission Observatoire martiniquais de la Biodiversité
Pontat	Carine	Ville de Ducos	Chargée de mission au développement agricole
Olivier	Aude	DEAL	Chargée d'étude TVB et sites classés
Pulval-Dady	Thierry	APNE	représentant
Lowenski	Théonie	CAESM	Service développement rural et agricole de l'agglomération
Lof	Alain	PNRM	Chargé de mission agricole
Queneherve	Patrick	IRD / CAEC	Directeur
Mephon	Yasmina	Conseil Régional - SPA	Stagiaire service politique agricole (SPA)°
Coisy	Céline	DEAL	Paysagiste
Doual	Jacques	DAAF	Chef de service territoire
Germany	Yann	Ville de Fort-de- France	Chargé du développement durable et de la biodiversité
Quenette	Gwenaël	Conseil Général	Chargé de biodiversité écologique
Gauvin	Sonia	CAESM	Direction aménagement et planification
Lafontaine	Guy	ADUAM	Responsable pôle







			planification
Pierre-Leandre	Charles	SAFER	Responsable du service étude
Limouzin	Amandine	Agence des 50 pas géométriques	Chargée de mission
Hateau	Bertrand	DAAF / SALIM	Chef du pôle PESC
Chabrier	Christian	CIRAD / CAEC	Directeur CAEC
Rogister	Jean	Observatoire de l'eau	Responsable
Hielard	Gaëlle	ODE	Représentante
Dumbardon-Martial	Eddy	FREDON	Conseiller technique
Toulon	Marie-Jeanne	ASSAUPAMAR	représentante
Villard-Maurel	Axel	Ville de Case- Pilote	Responsable du service pêche et agriculture







QUESTIONS TRAITES

Question 1 : Quelle définition de l'agriculture martiniquaise ?

L'agriculture martiniquaise représente en 2014 environ 23 000ha de SAU à l'intérieur desquels on trouve :

- 6000ha de banane
- 3500ha de canne
- 2000ha de maraichage (nord de l'île)
- 5000ha de terres enfrichées

Selon le groupe, la monoculture n'accepte pas bien l'ombre et interdit toute plantation de haie qui aurait un effet néfaste sur la productivité de la frange cultivée « abritée ».

La monoculture se trouve surtout dans la Plaine du Lamentin

Les monocultures martiniquaises ne sont pas comparables aux monocultures beauceronnes.

La richesse en biodiversité y est bien plus élevée. Les champs martiniquais, même s'ils sont traités, les parcelles sont bien plus petites et il existe de nombreux corridors écologiques « naturels » (haies, ravines, bosquets...)

Les monocultures sont très dépendantes des fluctuations du marché mondial et rentre en concurrence directe avec les produits étrangers. Ainsi l'usine de transformation de l'ananas de Basse-Pointe a fermé en 2000. La production a due réorienter sa distribution vers le marché local de fruit entier.

La dynamique actuelle de l'agriculture martiniquaise est à l'agrandissement des parcelles. Les parcelles des petits producteurs qui partent en retraite sont rachetées par des grands groupes qui mutualisent les parcelles pour avoir de plus grandes surfaces sur un seul tenant.

Les grands propriétaires terriens qui cultivent sur de grandes surfaces en monoculture peuvent procéder à des méthodes culturales moins polluantes.

Il manque de vraies études pour connaître les impacts de chaque culture sur la biodiversité.

Les différentes agricultures :

La banane

La banane est valorisée et distribuée de différentes manières :

- Banamart, l'union de producteurs de banane de la Martinique

L'avenir des exploitations de banane est remis en question face aux problèmes de salaires que connait la filière. Pratiquement exclusivement une production d'exportation, la production bananière se heurte à la concurrence étrangère sur le marché international.

La culture de la banane peut être favorable à la biodiversité avec la présence dans certains champs d'inter-rangs cultivés/plantés qui abritent des auxiliaires entomophages.

La banane est pourvoyeuse d'emploi puisqu'elle nécessite 1,5 personne/ha contre 0,5 personne/ha pour la canne.







La canne

La canne est valorisée et distribuée de différentes manières :

- Sucreries

La culture de la canne abrite de la biodiversité. Les cannes sèches représentent un vrai abris pour les insectes.

La canne souffre des variations des facteurs pédoclimatiques ces derniers temps. La teneur en sucre diminue ou stagne et la productivité baisse.

Alternatives à la monoculture

- La diversification de la production permettrait de répondre en partie à nourrir les martiniquais et à créer plus de richesse avec des productions à haute valeur ajouté (cacao, café, citron, vanille, maracudja, tabac). Cependant, selon le groupe un vrai effort doit être fait dans la traçabilité des produits et dans leur valorisation via des réseaux de distribution mieux organisés.
- Les alternatives pour faire évoluer les pratiques culturales en monoculture sont difficiles à mettre en place. Le groupe souligne en effet que cela revient plus cher de se faire livrer du fumier par camion pour enrichir le sol, que d'utiliser.
- Des techniques alternatives utilisées en Martinique pour lutter contre les ravageurs des grandes cultures est la pose de pièges (plantes-piège ou lutte intégrée) ou encore la présence de « jachère sanitaire » à côté des champs cultivés.
- La diversification et la production locale n'est pas forcément bénéfique à la biodiversité. La production de tomate à Morne Rouge en hors sol est un exemple.

Il ne faut pas mettre sur un même plan, l'impact que peuvent avoir les différentes monocultures sur l'environnement. Par exemple la culture de canne augmente de 50% environ l'érosion du sol tandis que la culture du melon ou de l'ananas sur billon augmente l'érosion de 500%.

Il faut travailler avec la grande distribution afin de proposer des prix d'achat aux producteurs qui soient satisfaisants par rapport au prix de revente en supermarché.

Le jardin créole :

-Permet une agriculture plus diversifiée à plus grande valeur ajouté.

Il manque cependant aujourd'hui un réseau de distribution satisfaisant pour mettre en valeur ces produits. Le groupe souligne également le fait que les jardins créoles ne supposent pas forcément une agriculture avec zéro intrant. Au contraire, certains jardins créoles sont traités avec des produits phytosanitaires de façon incontrôlée et plus intensive que des monocultures.

En ce sens, le groupe met en exergue le fait que certaines grandes cultures (monocultures) sont peu polluantes tandis que d'autres petites cultures traditionnelles diversifiées le sont bien plus.







La polyculture qui peut apparaître plus porteuse de biodiversité, cependant elle peut également supposer le déversement dans le sol d'une plus grande variété de molécules que dans le traitement des monocultures.

L'agriculture Biologique :

S'il elle favorise la présence de biodiversité car l'apport de phytosanitaires est interdit, l'agriculture biologique est difficilement accessible par les petits producteurs. La transition vers l'agriculture bio est considérée par le groupe comme bien trop difficile, longue et cher pour les petits exploitants qui voudraient réaliser une transition dans leur méthode culturale.

Les chiffres illustrent ce constat puisque qu'en 2005 il y avait 18 agriculteurs en bio alors qu'en 2014 il y en avait plus que 17 pour ne représenter qu'environ 1ha de SAU.

L'aquaculture :

Bien que l'aquaculture soit **relativement polluante** pour différentes raisons bien connues (turbidité, sédimentation, enrichissement de l'eau, maladies...), l'aquaculture peut également être **créatrice de milieu** : notamment avec le creusement de mares aquacoles (élevage d'écrevisses à Marigot par ex) qui accueillent une avifaune importante.

Question 2 : Face à la perte de surface agricole, quel avenir ?

L'enfrichement généralisé de des terres agricoles est sans doute la conséquence prochaine de la déprise agricole.

Le groupe souligne donc l'importance de mieux protéger les surfaces agricoles :

- Par la protection réglementaire du foncier (MAE/ BCAE)
- Par le travail sur la distribution et la valorisation des productions agricoles.

Cependant la perte de surface agricole permettrait la recolonisation naturelle des parcelles et donc la hausse de la biodiversité sur ces surfaces. Cette recolonisation pourrait participer à la densification de la trame verte.

Cette dynamique pourrait également être l'occasion à terme de développer une agroforesterie sous le couvert forestier « reconstruit ».

Question 3 Quels sont les outils permettant de mesurer la biodiversité dans les espaces cultivés ?

A partir **des indicateurs de vente de produits phytosanitaires**, on peut évaluer le nombre de litres déversés par ha sur les SAU de Martinique.

Cependant une telle donnée ne peut pas satisfaire le degré de connaissance nécessaire sur l'état des sols. *Une échelle bien plus précise et une analyse bien plus poussée doit être réalisée à l'échelle du bassin versant voire de la parcelle*.

Pour cela il faut mettre en place une **grille d'analyse** de la biodiversité qui prenne plusieurs paramètres de pression tels que :







- L'urbanisation périphérique
- Paramètre nature de la culture (monoculture, association de cultures...)
- Présence de haies et autres refuges à proximité de la parcelle cultivée.
- L'utilisation d'autres produits polluants (raticides...)
- L'étude des populations d'insectes endogènes
- L'étude des populations de ravageurs ou espèces invasives (coconelle Amonia axirilis
- L'étude de la présence de pollinisateurs (abeilles, quêpe...)
- Présence de verre de terre, fourmis, mille pattes... garants de l'aération du sol
- Suivi des oiseaux communs présents (STOC Martinique)
- Prise en compte des mesures de piégeage et du bulletin de santé végétal (BSV)
- La prise en compte de l'état de santé des cours d'eau à proximité de la parcelle étudiée : disparition de poisson, invertébrés (l'Indice Biologique Macro invertébrés Antilles IBMA)... ?

On peut mesurer « l'état de sante » de l'agriculture avec la cartographie annuelle des parcelles agricoles réalisée tous les ans par la DAAF.

Plusieurs organismes peuvent participer à valoriser la biodiversité dans les parcelles agricoles tels que : ODE, IRD, DAAF, CTCS, FREDOM, CAEC, PARM, PNMR, UAG

Des associations (ONF, STOC...), l'Observatoire martiniquais de la Biodiversité, L'observatoire des bananeraies (Banamart)

Déficit en recherche en Martinique (étudiants en agronomie, flore...)

Question 4 Quelles sont les incidences et interactions de l'agriculture sur la biodiversité ?

Incidences positives:

- -Valorisation organique 5Arrêté préfectoral de Biotope à Trinité -élevage)
- Valorisation des sols par des méthodes culturales adaptées : jachère, rotation culturale et élevage : permet d'améliorer les sols.
- -Naissance d'observatoire de » la Biodiversité, de la banane qui permettent de mieux connaître les incidences des cultures sur la biodiversité

Les collections/ visites des exploitations qui permettent une sensibilisation du public

- -L'arboriculture favorise la biodiversité
- -PARM programme de recherche en Martinique pour la valorisation des terrains et des productions
- label Mesure Agrée Environnementale (MAE) mais n'a pas bien fonctionné au sujet du maraichage
- Préservation d'espaces non artificialisés (face à l'urbanisation bien plus destructrice)
- -Maintien parfois de variétés rares dans les cultures (jardin créole)







-Rôle indispensable des agriculteurs pour préserver les paysages agricoles traditionnels.

Causes indirectes de perte de biodiversité

- Absence ou manque de mesures, d'inventaires, de suivis (ex : la dégradation sanitaire progressive depuis les années 90, des exploitations de tomate.)
- La sélection des plantes : appauvrissement génétique
- L'agriculture hors sol nie entièrement la biodiversité locale.
- Trop de réglementations (qui se chevauchent)
- Absence ou insuffisance de formation et de sensibilisation des agriculteurs sur les enjeux de la biodiversité.*
- Baisse du nombre de plantes mellifères cultivées : baisse du nombre d'abeilles et donc de la capacité de pollinisation.
- Pas de cahier des charges obligatoire à respecter par les agriculteurs.

Incidences négatives des pratiques agricoles:

- Effluents d'élevage
- Introduction d'espèces invasives (écrevisses qui colonisent les cours d'eau)
- Pollution phytosanitaire : chlordécone, glyphosate...
- Erosions renforcée par les méthodes culturales qui supposent de grandes zones désherbées.
- Hyper-Simplification des agro-systèmes et perte de résilience

Incidences indirectes:

- Pollution des milieux marins
- Pollution des cours d'eau (environ 200 produits phyto retrouvés dans les rivières en Martinique)
- Matières en suspension qui détruisent les milieux

Question 5 : Quelles sont les mesures appliquées et leurs efficacités ? (en terme d'outils de gestion, quelles stratégies)

Recherche développement

Les acteurs : la recherche publique, les associations, les instituts, OPA, CA, FREDON...
Le groupe souligne un déficit de connaissances et notamment de formation professionnelle

Mesures incitatives

MAE, Ecophyto, SDAGE, programme opérationnel Europe, zones protégées, RSD







Mesures réglementaires

Contrôles ICPE, eau, intrants, règlement sanitaire départemental, Parc marin, Parc National...

Actions transversales:

Les plans de gestion des espaces verts, label AOC, certification AB Le groupe regrette l'absence d'outils globaux d'évaluation de la biodiversité.